



A-05

## DEMANDE DE PERMIS POUR L'AGRANDISSEMENT OU L'ADDITION À UN BÂTIMENT AGRICOLE

**COÛT : 125.00\$**

Ceci constitue une **demande d'étude du dossier** en vue de l'obtention d'un permis. Nous vous prions donc de bien remplir ce formulaire avec le maximum de précision et en conformité avec les normes municipales. ***Veillez prendre note qu'il est interdit de commencer les travaux de construction avant que le permis ne soit émis.***

### IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom(s) du/des propriétaire(s) :		
Adresse des travaux :	Ville : MAYO	Code postal :
Téléphone résidence :	Cellulaire :	
Téléphone travail :	Courriel :	

Si vous êtes nouveau propriétaire, vous devez fournir une copie de votre acte notarié avec le timbre du **Bureau de la publicité des droits** prouvant que le contrat a été enregistré.

### IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

même que « requérant »

Nom de l'entreprise :		Nom du responsable :	
Adresse de l'entreprise :	Ville :	Code postal :	
Téléphone :	Télécopieur :	Cellulaire :	
Courriel :		No RBQ :	

### DOCUMENTS À FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE DE PERMIS

<b>Plan de construction à l'échelle conforme au Code national du Bâtiment du Canada</b> -Plans, élévations, coupes de mur et détails. Les matériaux de finition extérieure devront s'harmoniser avec le bâtiment principal.
<b>Plan d'implantation à l'échelle indiquant :</b> -La localisation du/des bâtiment(s) existant(s) et projeté(s) avec les marges de recul (distance) des quatre côtés.
<b>Rapport d'un ingénieur en cas de mouvement de masse le cas échéant.</b>

***Attention : le fait de ne pas inclure un des documents entraînera des délais dans l'étude de votre dossier.***

### DIMENSIONS DE L'AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT SECONDAIRE

Usage du bâtiment :		
Hauteur des murs (max. 10'-0") :		
Hauteur total (du sol fini au bout de faite) :		
Largeur du bâtiment :		
Longueur du bâtiment :		
Superficie du bâtiment projeté :		
Superficie du/des bâtiment(s) secondaire(s) existant(s) :		
Superficie totale de tous les bâtiments (existants et projetés) :		
Nombre de bâtiments secondaires (max. 2) :	Avant :	Après :

